

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 16 mars 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Nedde, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 9 mars 2023

| Membres en exercice | Présents | Pouvoirs | Votants | Exprimés | Poste vacant |
|---------------------|----------|----------|---------|----------|--------------|
| 35                  | 21       | 9        | 30      | 30       | 1            |

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 30   | 0      | 0          |

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHAMPAUD Marc, ECHASSERIAU Vincent, GLANGEAU Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : LECOMTE Jean-Luc

Membres ayant donné pouvoir : ANOMAN Matthieu à THEYS Michel, BERTRAND Sylvaine à BAUDEMONT Dominique, BODIN Pascal à BIDAUD Jean-Michel, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, COLIN Juliana à SUDRON Frédéric, GASCHET Gérald à MARQUES Evelyne, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à BRUN Patrick, LOURADOUR Patricia à CHABANAT Christine.

Membres excusés : BOUR Coline, COUPET Georges.

Secrétaire de séance : LEBLANC Christian

### FINANCES

Délibération n° 06-2023 : Comptes de Gestion 2022 – Budget principal – Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy – Budget annexe SPANC – Budget annexe Office de Tourisme – Budget annexe Petite Enfance

Après s'être assuré que le Trésorier de Saint Léonard a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrite de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est conforme ;

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les différents budgets annexes, de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives.

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire décident, après en avoir délibéré,

- que le Compte de Gestion du Budget principal dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe SPANC dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Petite Enfance dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe des Rivières de Bussy dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;
- que le Compte de Gestion du Budget annexe Champ de Rigaud dressé pour l'exercice 2022 par Monsieur le Trésorier, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve ;

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 29 mars 2023

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : 17 AVR. 2023  
Publié le : 17 AVR. 2023